

CGV-910921

UNIVERSITÉ DE MONCTON

107^e réunion du

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le 21 septembre 1991

9 h Edmundston

Centre universitaire Saint-Louis-Maillet

PRÉSENTS-ES

Richard Savoie, président
Laurier Thibault, vice-président
Donald Aubé
Yvan Bastien
Denis Beaudin
Laurie Boucher
Paul L. Bourque
Anne Church
Gérald Clavette
Paul Collette
Louise Comeau
Marcelle Fafard-Godbout
Camille Ferguson
Georgio Gaudet
Paul Lavoie
Dollard LeBlanc
Achille Maillet
Antonine Maillet

PRÉSENTS-ES

Anne Marrec
Yves Martin
Jacques Robichaud
Jean-Bernard Robichaud
Dennis Savoie
Jean-Paul Soucy
Gilles Long, secrétaire

Invités

Paul-Émile Benoit
Rhéal Bérubé
Armand Caron
Normand Carrier
Médard Collette
Léandre Desjardins
Louis Malenfant
Marielle Préfontaine

EXCUSÉS: Édèse Bujold, Marie-Germaine d'Entremont, Anna Rail

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR LE PRÉSIDENT	3
2. MINUTE DE RECUEILLEMENT	3

	3
7.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-910921 4
8.	AFFAIRE DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL 4
9.	RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CEX-910905 4
10.	AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL 4
	10.1 Demande de levée d'injonction de Michel Blanchard 4
	10.2 Projet Télé-courrier 5
	10.3 Nominations 6
	10.4 Entente U de M - CRDPM 7
11.	SUIVI DU SAC-910826 7
12.	RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-910822 7
13.	AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL 8
14.	MODIFICATION AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS (ARTICLE 38) 9
15.	NOMINATIONS AU CONSEIL DES GOUVERNEURS 10
	15.1 Comité exécutif 10
	15.2 Comité de finance et Comité de vérification 10
16.	RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION DES RÉCIPIENDAIRES DE LA MÉDAILLE D'HONNEUR 10
17.	RAPPORT DU RECTEUR 11

21.	AFFAIRE NOUVELLE	12
21.1	Représentation des professeurs.es et des étudiants.es au Conseil des gouverneurs	12
22.	PROCHAINE RÉUNION	12
23.	CLÔTURE	13
	ANNEXES	14
	ANNEXE A: Levée d'injonction de Michel Blanchard	15
	ANNEXE B: Projet Télé-courrier	18
	ANNEXE C: Procès-verbal CCJ-910822	24
	ANNEXE D: Rapport du Recteur	28
	ANNEXE E: États financiers vérifiés 1990-91	39
	ANNEXE F: Représentation des professeurs.es et des étudiants.es au Conseil des gouverneurs	56

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR LE PRÉSIDENT

Monsieur le Président appelle l'assemblée à l'ordre à 9 h 12. Il souhaite la bienvenue à tous et à toutes, plus particulièrement aux nouveaux membres: Laurie Boucher, Paul Collette et Achille Maillet. Les personnes suivantes se sont excusées: Édèse Bujold, Anna Rail et Marie-Germaine d'Entremont.

2. MINUTE DE RECUEILLEMENT

Monsieur le Président demande aux membres d'observer une minute de recueillement.

3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

Le Secrétaire donne lecture de l'avis de convocation.

4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

M. le Secrétaire en fait la vérification. Tout est dans l'ordre.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ajout à la rubrique *Affaires nouvelles*

21.1 Représentation des professeurs.es et des étudiants.es au Conseil des gouverneurs

R: 01-CGV-910921

Il est proposé par Paul Lavoie et appuyé par Yves Martin

"Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié."

ADOPTÉ. Vote u n a n i m e

6. CORRESPONDANCE

6.1 Lettre de Rhéal Bérubé, secrétaire du Comité sur le développement (1991 09 09), relative à la vente de terrains.

Rhéal Bérubé précise que si le Conseil des gouverneurs devait étudier une demande de vente de terrains, le Comité sur le développement espère que l'on tiendra compte de sa suggestion.

VRCULSM: "Pour des fins commerciales". c'est quoi?

7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-910608

Correction

Rubrique 10.13, la dernière phrase devrait se lire de la façon suivante: "Il s'agissait de souligner la volonté ferme des syndicats et de l'administration *de préserver l'autonomie des universités*".

R: 02-CGV-910921

Il est proposé par Dennis Savoie et appuyé par Anne Marrec

"Que le procès-verbal CGV-910608 soit adopté tel que modifié."

Vote u n a n i m e
ADOPTÉ.

8. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Rien à relever.

9. RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CEX-910905

R: 03-CGV-910921

Il est proposé par Gérald Clavette et appuyé par Anne Church

"Que le procès-verbal CEX-910921 soit adopté."

Vote u n a n i m e
ADOPTÉ.

10. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

10.1 Demande de levée d'injonction de Michel Blanchard
(Voir l'annexe A, page 15)

Jean-Bernard Robichaud fait l'état de la question.

R: 04-CGV-910921

Il est proposé par Georgio Gaudet et appuyé par Antonine Maillet

"Que l'option I telle que contenue dans l'étude du Conseiller juridique soit retenue: ce qui signifie que Michel Blanchard fasse les démarches pour

(Voir l'annexe B, page 18)

Jean-Bernard Robichaud explique.

R: 05-CGV-910921

Il est proposé par Paul Lavoie et appuyé par Achille Maillet

"Que la recommandation du Comité sur le développement relativement au projet Télé-Courrier soit adoptée."

AMENDEMENT

Paul L. Bourque suggère d'ajouter en g) *À la réunion de décembre, les modalités et les détails seront soumis du Conseil des gouverneurs avant d'aller de l'avant.*

Le proposeur et le secondeur acceptent d'ajouter cette modification à la recommandation.

Vote u n a n i m e
ADOPTÉ.

La recommandation est la suivante:

Que le Conseil des gouverneurs autorise une campagne annuelle de souscription auprès des diplômé(e)s, ami(e)s et supporteurs de l'Université de Moncton selon les principes directeurs suivants:

- a) *La campagne de souscription s'adresse aux anciennes, anciens, amies et amis des trois centres universitaires de l'Université de Moncton.*
- b) *Les dépenses de la campagne annuelle seront recouvrées à partir des revenus.*
- c) *Chaque ancien et ancienne pourra, s'il le désire, identifier son don pour un des centres et pour une fin spécifique.*
- d) *Une fois les dépenses payées, les revenus généraux (non spécifiques) seront remis aux trois centres selon le pro-rata des étudiants réguliers. Les revenus identifiés pour des fins spécifiques seront remis à chaque centre selon les exigences du don.*
- e) *Chaque centre a la responsabilité de fournir une liste à jour (nom, adresse et numéro de téléphone ...) des personnes qui seront sollicitées.*
- f) *La campagne sera organisée, coordonnée et menée au nom des trois centres par le bureau du Développement.*

10.3 Nominations

R: 06-CGV-910921

Il est proposé par Dollard LeBlanc et appuyé par Anne Marrec

"1. Congés sans solde

Sur recommandation du directeur de l'École d'éducation physique et de loisir, nous avons autorisé un congé sans solde à Paul Boudreau, responsable du SAR, qui travaillera pour le conseil scolaire nE 13. Cette option a été choisie lorsque la négociation d'un prêt de service s'avéra complexe et moins avantageux. Étant donné qu'une décision devait être prise assez rapidement, nous demandons au Conseil des gouverneurs d'entériner la décision prise.

Sur recommandation du doyen de la Faculté des arts et conformément au paragraphe 26.22 - Autres congés - de la convention collective entre l'ABPUM et l'Université, qu'un congé sans solde de six (6) mois soit accordé à la professeure Gisèle Chevalier (Département d'études françaises) pour la période du 1er janvier 1992 au 30 juin 1992.

2. Nomination de vice-doyens

Pour donner suite à la résolution 05-CGV-910608, et après consultations appropriées:

que le professeur Gérard Beaulieu soit nommé vice-doyen de la Faculté des arts pour un mandat d'un an, soit du 1er juillet 1991 au 30 juin 1992;

que le professeur Roger Bourque soit nommé vice-doyen de la Faculté d'administration pour un mandat de deux ans, soit du 1er juillet 1991 au 30 juin 1993.

3. Directeur du Centre d'études acadiennes

Que le mandat de Ronald Labelle au poste de directeur du Centre d'études acadiennes soit prolongé jusqu'au 30 juin 1992.

4. Directeur du Département d'administration publique

Sur recommandation du doyen de la Faculté des sciences sociales, que le professeur Sylvain Vézina soit nommé directeur par intérim du Département d'administration publique, à compter du 1er juillet 1991.

10.4 Entente U de M - CRDPM

R: 07-CGV-910921

Il est proposé par Georgio Gaudet et appuyé par Dennis Savoie

"Que le Vice-recteur du CUS soit autorisé à signer le projet d'entente entre l'Université et le Centre de recherche et de développement des produits marins."

Vote u n a n i m e
ADOPTÉ.

PAUSE 10 h 45

REPRISE 11 h 4

11. **SUIVI DU SAC-910826**

Léandre Desjardins explique.

Il soulève les deux principaux points. Tout d'abord les rapports annuels des comités du Sénat, des facultés, des écoles et des centres et instituts. Il y a eu une transformation légère dans le sens qu'on a introduit quelques questions focus. On leur a demandé de se prononcer sur l'enseignement de la langue et des objectifs de la formation générale à l'Université. Il y a du travail à faire à ce sujet. Nous avons eu des échanges sur la question des centres et instituts à l'Université. On a dit qu'il y avait prolifération. Il serait temps de formuler une vision d'ensemble.

Le Sénat a été sensibilisé au problème de la formation des maîtres. Nous avons regardé de front, pour la première fois, cette question. La Faculté des sciences de l'éducation n'est pas la seule faculté impliquée dans la formation des maîtres. Cette question doit revenir au Sénat afin de perfectionner les collaborations à l'intérieur de l'Université.

12. **RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-910822**

(Voir l'annexe C, page 24)

R: 08-CGV-910921

Il est proposé par Camille Ferguson et appuyé par Dennis Savoie

"Que le procès-verbal CCJ-910822 du Comité conjoint de la planification soit reçu."

Vote u n a n i m e
ADOPTÉ.

"Que le plan triennal pour les années 1992-1995 contiennent les programmes suivants:

Catégorie A

CUM

	Doctorat en psychologie	1993		
	Maîtrise en sciences infirmières			
1995	Bacc. majeure en informatique			
	1992			
	BScAgénie électrique			
1993				
	Maîtrise en études de l'environnement			
1993				

CUSLM

2^e année du BScInf 1992

CUS

	Concentration en bureautique (à l'intérieur du BAA)	1992
	2 ^e année DSS	
1992		
	2 ^e année BSc (biologie)	
1993		

Catégorie B

CUM

Doctorat en éducation
 MA (développement régional)
 Maîtrise en éducation physique
 Majeure en linguistique
 BSc (spécialisation en mathématique)
 Mineure en chimie de l'environnement
 MA en science politique
 Diplôme 2^e cycle en administration publique

CUSLM

Première année de tous les programmes de BScA
 Deuxième année du BSS
 Deux premières années du BA (majeure info.-comm.)

CUS

Certificat en bureautique

Maîtrise en littérature comparée
 Majeure en sciences religieuses
 Doctorat en chimie
 PhD en physique
 PhD en biologie
 Doctorat en mathématique
 MSc en informatique
 Maîtrise en biologie marine
 Maîtrise en mathématique
 Système coop en génie
 Architecture
 MA (administration publique)
 MA en sociologie
 Mineure en études coopératives

CUSLM

Maîtrise en sciences forestières"

Vote unanime ADOPTÉ.

R: 10-CGV-910921

Il est proposé par Georgio Gaudet et appuyé par Marcelle Fafard-Godbout

"Que le programme de Baccalauréat en enseignement des sciences familiales soit aboli et que le programme de Baccalauréat en études familiales soit réorienté en programme de majeure/mineure en études familiales."

Vote unanime ADOPTÉ.

14. MODIFICATION AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS (ARTICLE 38)

R: 11-CGV-910921

Il est proposé par Marcelle Fafard-Godbout et appuyé par Paul Lavoie

"Que l'article 38 des Statuts et règlements de l'Université de Moncton soit modifié afin que la durée du mandat de vice-recteur de constituante soit «cinq ans, renouvelable» au lieu de «cinq ans, renouvelable une fois»."

SG: Toute modification aux règlements exige les deux tiers des votes des membres présents.

Dollard LeBlanc demande le vote secret.

R: 12-CGV-910921

Mise en candidature:

Dollard LeBlanc

Proposeur: Paul L. Bourque

Monsieur le Président proclame l'élection sans concurrent de Dollard LeBlanc au Comité exécutif.

15.2 Comité de finance et Comité de vérification

R: 13-CGV-910921

Mise en candidature:

Anna Rail

Proposeur: Jacques Robichaud

Monsieur le Président proclame l'élection sans concurrent d'Anna Rail au Comité de finance et au Comité de vérification.

16. RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION DES RÉCIPENDAIRES DE LA MÉDAILLE D'HONNEUR

Monsieur le Recteur présente le dossier de madame Paulette Cousot.

Madame Cousot, de nationalité française, s'intéresse aux Acadiens.nes des Maritimes et à l'Université de Moncton depuis une dizaine d'années. Présidente fondatrice du Pacte d'amitié Châtellerault-Kent-Sud, elle est membre du conseil d'administration des Amitiés acadiennes nationales. Mais c'est en vertu des services rendus à plusieurs groupes musicaux de l'Université de Moncton lors de séjours au Poitou et également à nos boursiers et boursières fréquentant l'Université de Poitiers qu'elle est admissible à la Médaille d'Honneur de l'Université de Moncton.

Elle fait cela à titre bénévole et ce serait une occasion de reconnaître ce qu'elle fait pour l'Université. La médaille lui serait remise à l'occasion de sa visite en octobre prochain.

R: 14-CGV-910921

Il est proposé par Dollard LeBlanc et appuyé par Donald Aubé

"Que la Médaille d'Honneur soit octroyée à madame Paulette Cousot."

Vote
ADOPTÉ.

u n a n i m e

- Je vous demande de nous parler de la question des prêts-bourses.
- Recteur: Nous avons reçu une réponse. Le Premier ministre a fait une déclaration sur l'éducation. Voir en page 6 du rapport. J'ai l'intention de relancer le Premier ministre après les élections.
- Je suis satisfait du suivi que le Recteur a fait.
- Recteur: Nous avons reçu 500 000\$ pour la Faculté d'administration. Nous avons eu des contacts avec le sous-ministre. Nous serions très mal placés pour refuser ce 500 000\$. C'est un intérêt particulier du Premier ministre que les facultés des deux universités (UNB et U de M) se développent.

En ce qui concerne la condition féminine, en décembre, on aura quelque chose.

Pour ce qui est de l'évaluation des cadres, un rapport sera fait à la réunion du 17 octobre du Comité exécutif.

Le colloque sur la planification stratégique a eu lieu et nous avons eu environ 200 participants. Beaucoup ont saisi la nature de la démarche, laquelle se poursuit selon le calendrier établi.

18. RATIFICATION DES ACTES DES ADMINISTRATEURS ET DES ADMINISTRATRICES

R: 15-CGV-910921

Il est proposé par Laurier Thibault et appuyé par Paul L. Bourque

"Le Conseil des gouverneurs entérine les actes de régie des administrateurs et administratrices de l'Université de Moncton survenus depuis la réunion CGV-900922."

Vote
ADOPTÉ.

u n a n i m e

19. ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 1990-91 (Voir l'annexe E, page 39)

Médard Collette explique.

R: 16-CGV-910921

financiers. Il y aurait avantage à ce que ces états financiers soient expliqués aux différents groupes de l'interne.

Vote u n a n i m e
ADOPTÉ.

20. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR

R: 17-CGV-910921

Il est proposé par Marcelle Fafard-Godbout et appuyé par Louise Comeau

"Que pour la prochaine année, le vérificateur soit la firme LeBlanc Nadeau Bujold Mallette Maheu."

Vote u n a n i m e
ADOPTÉ.

21. AFFAIRE NOUVELLE

21.1 Représentation des professeurs.es et des étudiants.es au Conseil des gouverneurs
(Voir l'annexe F, page 56)

Le Recteur suggère qu'on n'aborde pas cette question immédiatement. Qu'elle aille d'abord au Comité exécutif; on reviendra au Conseil des gouverneurs par la suite.

- Les étudiants.es n'ont aucune représentation au Comité exécutif.
- Recteur: Le Comité exécutif va proposer une façon de traiter cela.
- Le processus d'inscription à l'Université est très laborieux. J'aimerais qu'on se penche sur cette question. Peut-être décentraliser les sites d'inscription.
- SG: À cause du nombre grandissant d'étudiants.es, notre façon de faire a été étirée à son extrême limite. Le Registraire a déjà reçu le mandat de réviser toute la procédure actuelle.

22. PROCHAINE RÉUNION

Elle aura lieu le 7 décembre 1991, à 9 heures, au Centre universitaire de Moncton.

Le dîner annuel du Conseil aura lieu le soir du 7.

- Recteur: À noter que le Retour des anciens.nes, amis.es du CUM aura lieu les 2 et 3 novembre prochain. Le samedi 2 novembre en après-midi, on honorera Louis-

Contresigné le _____

Richard Savoie, président

Gilles Long, secrétaire

ANNEXES